ENVIRONMENT-ECONOMY INTEGRATION

Introducing the Concept

prepared for the
Committees of Regional Executives
Environment Canada

by
Lands
Inland Waters/Lands
Conservation and Protection
Environment Canada
September, 1987

Prepared by

M. Anne Kerr
Nicole Lavigne
Wendy Simpson-Lewis

Lands Directorate

The authors would like to acknowledge the review and comments provided by CORE staff members.

90-06315//

TABLE OF CONTENTS

	Page
Environment-Economy Links ..... An Introduction	1
An Idea Whose Time Has Come, Again ..... Background and Definition	2
Directive for Action ..... Federal Support and Broad Strategies	3
Federal Economic Instruments for Environment-Economy Integration ..... Specific Tools for Implementation	8
The Challenge ..... In Conclusion	15
References	16

ENVIRONMENT-ECONOMY LINKS

The importance of the environment to the Canadian economy cannot be overstated. Over 40% of the Gross Domestic Product (GDP), 33% of the labour force and 52% of our exports can be directly related to economic activities which are dependent on the environment. Canadian forests provide $29 billion worth of wood products, $13 billion in exports and 265,000 directly-related jobs. Wetlands support economic activities valued in excess of $4.6 billion per year, based on consumptive and non-consumptive uses of wildlife. The agri-food industry, clearly tied to the land resource, contributes $8.4 billion to the GDP and shows a trade surplus of $4 billion. The key advantage that Canada has over other nations is our rich and varied natural resource base. However, there are indications that the declining quality of our environment arising from intense resource use and poor waste management is constraining economic activities and posing serious risks to health and well-being. For example, eight of ten Canadians recently polled felt that their health or their family's health was being affected by the major areas of environmental pollution. The Inquiry on Federal Water Policy noted that water supply constraints and water quality deterioration are threatening some regional economies and lifestyles. Drinking water quality is of such concern to Canadians that they spent $80 million on bottled water in 1986. Only 10% of all raw sewage east of Ontario is treated.

Canadians are as concerned about the maintenance and enhancement of the quality of their environment as they are about stability of employment and growth of the economy. Many Canadians used to view the options as jobs or the environment, believing that environmental quality could be achieved only at the cost of jobs or vice versa. They would welcome a strategy that could achieve both. The question is, how can we maintain a quality environment in Canada while ensuring long-term sustainability of resource production? A strategy for environment-economy integration offers the option of both jobs and enhanced environmental quality.

This paper describes the concept of environment-economy integration, national support for its implementation and current opportunities for its achievement through federal economic instruments.

AN IDEA WHOSE TIME HAS COME, AGAIN

The concept of maintaining a quality environment while benefiting from resource utilization is not new.

> **"It is a common idea that the conservation of our natural resources means hoarding them for the use of future generations. This is an entire misconception. Most of our natural resources are best conserved by working and developing them. Each generation is entitled to the interest on the natural capital, but the principal should be handed on unimpaired."**
>
> Commission of Conservation, 1915

Today, three-quarters of a century after an astute Canadian first presented this rationale for sustainable development, global opinion is that this is an idea whose time has come, again. Although some decision-makers had recognized this concept, their attempts to effect change had minimal impact, until recently. As a result of renewed organized efforts, it is now widely acknowledged that a prosperous economy is based upon a healthy environment. The World Commission on Environment and Development (Brundtland) has emphasized that activities which support sustainable development are those that enhance economic productivity while at the same time ensure the maintenance of a healthy environment. In its final report, the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada (Macdonald) concluded:

> **"The questions associated with resources and the environment have become bound up with almost every other issue that presently concerns Canadians, from education to federal-provincial relations, to the role of government in our economy".**

Safeguarding environmental quality while enhancing the sustainable use of Canada's natural resources has become a national necessity. To meet this need, the federal government adopted the approach of environment-economy integration. Environment-economy integration means the early

incorporation of environmental considerations into economic planning and decision-making. It follows that socio-economic factors should also be included in environmental and resource conservation actions.

Done effectively and in partnership with others, environment-economy integration:

- . reduces risk to human health and safety
- . avoids costly remedial clean-up
- . increases resource-use efficiencies
- . enhances environmental quality
- . promotes short-term as well as long-term economic benefits
- . produces jobs in environmentally-sound industries
- . optimizes federal financial expenditures

If these benefits are to be realized, an effective plan of action is required.

DIRECTIVE FOR ACTION

The federal Cabinet adopted in December 1986 the Environmental Quality Policy Framework to strengthen and streamline federal environmental quality actions. In its strategy for achieving both improved environmental quality and sustained economic activity, Cabinet stressed a preventive rather than a reactive approach with its costly remedial measures. An important component of the Framework is environment-economy integration which includes prevention and anticipation of environmental problems and the identification of environmental opportunities. Internalization of environmental costs (assuming financial accountability for environmental impacts of your actions, through clean-up, planning or prevention) and an effective communication strategy are elements of environment-economy integration which must be incorporated in all types of actions. In addition, **partnership** between federal, provincial and territorial governments as well as Canadian industry and other interested parties is the foundation of successful environment-economy integration.

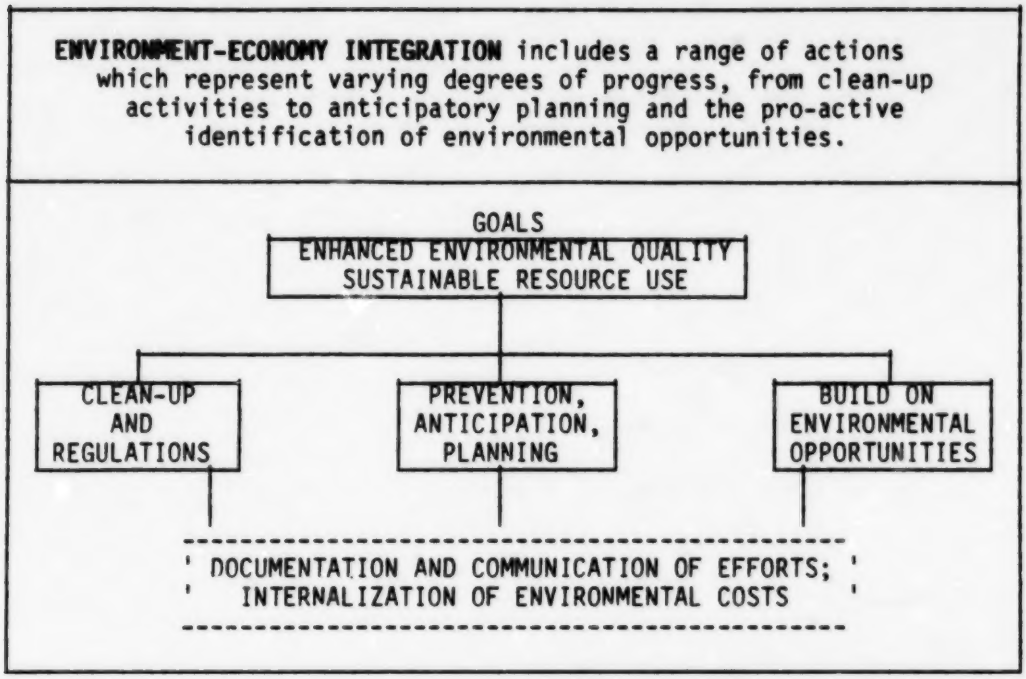

The remainder of the report describes the different levels of action, provides examples of opportunities and success stories and identifies specific federal economic instruments appropriate to contributing to the achievement of environment-economy integration.

REACT AND CORRECT

To date, Canada's approach to environmental quality has largely been reactive and corrective in response to pollution and resource depletion crises. Pollution and waste have been seen as externalities of development. These externalities are incidental or secondary impacts from a private or public sector action in which the social and environmental costs have not been fully considered. Remedial costs, which have generally been borne by society at large, have made this a very expensive way of doing business. For example, it will cost taxpayers $35 million over 10 years to clean up the Sydney Tar Ponds. Society can no longer afford the economic inefficiency of environmental mismanagement and the financial burden of tackling environmental problems after they occur. Furthermore, Canadians are no longer willing to accept the risks to health and safety associated with

environmental degradation. Public pressure has led to stronger environmental legislation which severely penalizes economic development agents who degrade the environment. While this coercive, regulatory approach is important to ensure the protection of common property resources, it needs to be balanced with a preventive approach which seeks to avoid the problems and the resulting costs.

PREVENT AND ANTICIPATE

Over the long term, a more cost-effective, preventive approach must be taken to safeguard environmental quality and sustain resource-based production. A prevention strategy means reduction of risk and costs for both industry and society. Elements of this strategy are modifying processes and implementing mitigation measures to avoid environmental problems. For established operations this means a retrofit or modification of existing procedures which many industries can introduce into their current operations. When introduced at the planning stage of new facilities, preventive measures are even more cost effective.

SUCCESS	PROBLEM
The world's largest producer of holiday gift wrapping paper, Cleo Wrap of Tennessee, in 1986 completed a conversion from organic solvent-based printing inks to water-based inks. The firm has virtually eliminated its generation of hazardous waste and has saved $35,000 a year in waste disposal costs. It has also been able to eliminate all underground solvent storage tanks and to seek lower fire insurance premiums because of a reduction in the hazards caused by storage and handling of solvents.	Costs of cleaning up land-based waste disposal sites such as Love Canal, where groundwater has been polluted, will be enormous. U.S. estimates for rehabilitating Love Canal are approximately $1 billion.

Prevention is only one aspect of environment-economy integration but, for many economic interests, it represents the initial stage toward internalizing environmental costs in overall production of goods and services. Widespread communication of the resultant benefits is essential to encouraging others to adopt a similar approach.

Anticipatory planning is a more pro-active approach requiring balanced consideration of environmental, social and economic factors at the front-end of economic decision-making. The planning for any economic development should treat environmental implications like any other factors such as market conditions, financial returns, labour codes, local zoning laws, technological requirements and many other considerations that are part of decision-making. By identifying environmental concerns early in the planning process, environmental as well as socio-economic problems can be anticipated and steps taken to avoid them. In terms of economic and social costs, preventive strategies implemented as part of the planning process invariably prove less expensive than later clean-up and remedial measures.

The traditional planning process needs to be broadened. It should incorporate considerations such as broad regional environmental **and** cross-sectoral implications of economic activities. In this way, various development interests can profit from utilization of an area's resources while avoiding degradation of these same assets. It is ecologically and economically short-sighted to permit any one use to prejudice or preclude other present or future activities without full consideration of the implications.

SUCCESS	PROBLEM
The Okanagan River Basin in B.C. is subject to recurring water shortages. Proposed solutions included a water diversion scheme with its attendant economic and environmental implications. Improved hydrologic and storage models were developed for selected tributaries. Based on these models and input from local user groups, methods were found to improve the water supply for fisheries management without affecting agricultural irrigation and domestic consumption requirements. This made the water diversion option unnecessary.	In B.C., it was discovered at the construction phase that agreements for recreation development and coordinated range management were signed to develop the same area for incompatible purposes. Also in the same valley, new logging activity would have put several hundred trucks per day through Kootenay National Park while plans were going ahead to close the road to trucks.

OPPORTUNITIES

Environment-economy integration provides opportunities for all public and private participants to benefit. The prevention or anticipation of environmental problems and the elimination or reduction of associated clean-up costs can be accomplished through modification of existing practices, better planning, and development of technology and expertise. In the past, some industries have tended to view environmental factors as constraints to development. Now, more and more Canadian industries are recognizing that significant opportunities exist in developing environmentally-clean technology, in applying cost-saving, resource-efficient measures to their practices and in building on natural resource strengths. Companies that develop environmentally-sound technologies can find ready and lucrative markets for their innovations. The potential for a world-class environmental industry in Canada, the application of environmental research to stimulate economic opportunities and the resultant enhancement of the environment are attractive goals for the private sector and governments. Given the increasing international demand for environmentally-clean technology, there is considerable growth potential for such industries. Canada can either benefit from being at the forefront and selling its goods and services to others, or it can lag behind and be a buyer of other countries' products.

Recent studies such as the Task Force on Environmental Protection Technologies report concluded that the invention and application of new technologies to address environmental problems would contribute significantly to economic growth. Activities such as conferences, trade fairs and demonstration projects can be used to illustrate specific Canadian innovations and expertise. This is a clear opportunity for both governments and the private sector to work together in attaining mutually supportive goals.

SUCCESS

A success story of the economy-environment partnership comes from Ontario, Quebec and the Atlantic provinces. Since 1979, 77 pulp and paper mills have profited from a federal-provincial modernization program, providing substantial economic and environmental benefits. Although a relatively small number of jobs became redundant through more efficient plant processes, about 65,000 jobs have been stabilized over the long term. In addition, there has been a 20% reduction in wood usage, about a 30% reduction in the pollution levels for the industry as a whole between 1980 and 1984, and purchased energy consumption in 1984 was 30% lower than 1972 despite increased product output.

SUCCESS

MacDonald-Dettwiler is an example of an environmentally-related industry taking advantage of economic opportunities presented by special environmental conditions and institutional requirements. The company was recently awarded a $10.2 million contract to develop computer mapping systems for ice reconnaissance. Based on this development work, MacDonald-Dettwiler subsequently won a $37 million contract for an automated weather distribution system with the U.S. Air Force.

There are also direct and indirect socio-economic benefits to be derived from maintaining a healthy and attractive environment. Traditional economic decision-making has tended to neglect non-market contributions of sustainable use of environmental resources in their natural state. Based on the appeal and accessibility of clean water, wildlife and beautiful landscapes, tourism and recreation earn Canada sizable foreign exchange. By providing attractions for Canadians, they keep Canadian dollars at home, contribute to local employment and help maintain viable communities.

FEDERAL ECONOMIC INSTRUMENTS FOR ENVIRONMENT-ECONOMY INTEGRATION

Natural resources constitute both the basis and the limits of Canada's economic prosperity. Their wise management should be an essential part of economic and regional development policies. It is clearly to

the advantage of both environmental and economic interests to become partners in this endeavour.

Of the federal government's annual discretionary expenditures, over one-quarter, conservatively estimated at $9.7 billion dollars, has the potential to significantly influence the use and management of Canada's natural resource base. The magnitude of expenditures and the need to optimize federal support for regional economic development add rationale for the government's efforts to integrate environmental considerations into its economic planning and decision-making.

The question then becomes, **how** can the federal government, provincial/territorial agencies and private industry effectively participate in this initiative?

Several mechanisms through which the federal government can contribute to this integration in partnership with other interests are:

1. working within federal-provincial/territorial economic agreements,
2. targetting other federal economic levers,
3. promoting environmental industries.

Key components of each of the above are marketing the benefits of an environment-economy partnership and internalizing environmental costs in economic activities. These contribute to the ultimate objective of a healthy and sustainable environment and economy. Documentation of successful environment-economy integration examples represents a first step in promoting wider application of this concept.

1. Federal-Provincial/Territorial Economic Agreements

There are several types of agreements between senior governments that influence economic development and environmental quality. Economic and Regional Development Agreements (ERDA) and Economic Development Agreements (EDA) have been identified by Cabinet as a good starting point to improve the **integration** of environmental considerations in economic development programs.

These agreements between the federal government and the provinces and territories represent an opportunity for the further integration of economic and environmental factors since they include almost all sectors of the economy in all regions of Canada. While remaining fully committed to the economic and regional development objectives of ERDAs and EDAs, the aim is to build upon and strengthen environmental factors in their economic planning processes.

Several subsidiary agreements already support positive interrelationships between the economy and the environment: the Manitoba Agri-Food Agreement (1984-89) in which 46% of funding is devoted to soil and water conservation initiatives; the Prince Edward Island Forest Resource Development Agreement (1984-88) which recognizes that preserving and enhancing environmental quality is a prerequisite to sound resource management; and the Northwest Territories Natural Resource Development Agreement (1982-87) which supported resource inventories and biological assessments as essential elements of sustainable resource management. However, not all agreements with potential environmental impacts reflect these concerns. Because of the forthcoming renegotiation and renewal process, the time is right to incorporate and improve upon environmental provisions in these economic agreements.

The following are examples of how environmental considerations may be incorporated into the planning of individual projects under economic development programs.

Agreement	Program with Environmental Implications	Example of Proposed Adjustments
Canada-Quebec Sub-Agreement on Tourism Development	- establishment of year-round resorts and other major facilities	- identify environmental attributes, evaluate proposals and select the option that ensures continuing prosperity of the tourism sector while maintaining the long-term capability of the resource
Canada-Saskatchewan Sub-Agreement on Agricultural Community Water Infrastructure	- construction and financing of water supply and/or waste disposal facilities for certain communities	- upgrade essential water supply or waste disposal facilities by using modern waste treatment technologies that safeguard health and environmental values
Canada-British Columbia Sub-Agreement on Industrial Development	- modernization of primary industries and industrial diversification	- promote environmentally-clean technologies and identify opportunities for sustained resource utilization

In the existing ERDA and EDA systems, proposed amendments are to be negotiated between the federal government and the provinces/ territories. These amendments would include some changes to the wording on ERDAs, EDAs and their subsidiaries.

It is also recommended that a DOE representative serve on Management Committees for subsidiary agreements addressing the following: industrial development, infrastructure, mining, planning, tourism and renewable resources such as agriculture, fisheries and forestry.

The contribution of the DOE representative would be fourfold:

a) provide examples and advice on the integration of environmental and economic elements in development proposals,
b) participate in the review and approval/rejection of project proposals,
c) assist in monitoring progress of projects in meeting environment-economy objectives,
d) document regional success stories and identify further opportunities to promote environment-economy integration.

2. Targetting Other Federal Economic Levers

The ERDA and EDA systems represent only one type of federal program promoting economic development. Federal government economic levers that have direct or indirect economic and environmental impacts can be found in every sector. Mechanisms such as industrial/sectoral incentives and fiscal policies represent a large portion of federal spending in this area. The government can exercise influence through financial assistance, policies, regulations, agreements as well as research and development. Specific examples include loans and grants, income tax and marketing policies, tariffs, transportation and trade agreements, as well as scientific and technological research and development subsidies.

Industries that adopt preventive measures, characterized by low waste, low energy needs, low environmental impact and high recyling, could be encouraged through these economic measures. This kind of action is important in achieving the objectives of sustained resource use, economic expansion and environmental quality enhancement.

EXAMPLE

Tax write-offs and financial subsidies can influence the viability and level of investment in many industries, and hence, the expansion, contraction and intensity of land use for agriculture, forestry, mining, recreation, etc.. The way in which a tax is applied, whether to raw or finished products, can influence industrial location and land use. By extension, it can also influence the level and intensity of land-use conflicts and the generation of wastes and related disposal problems.

EXAMPLE

Freight rates may focus production in selected areas. For example, freight rates for grain and the Livestock Feed Assistance Act have together encouraged beef feedlots to locate in the east while western grain is shipped to them. As a result, this increase in feedlots has expanded the extent and/or intensity of the use of this land. Careful attention must be given to location of these feedlots to avoid increased waste discharges to streams and potential water pollution problems.

3. Promoting Environmental Industries

One largely unexploited mechanism for environment-economy integration is the promotion of environmental industries. Such industries develop or supply equipment and services related to resource conservation, waste reduction and pollution control. Federal support can be an important catalyst in promoting environmentally-clean and resource-conserving technologies.

Currently, the **environmental protection** industry is a modest part of Canada's economy but with potential for growth at home and abroad. Many industries that have borne a significant proportion of the total investment in pollution control have developed new processes and products. Those in the forefront have become both more competitive and socially responsible through resource and energy efficiencies and waste reduction, which in turn contribute to a positive public image.

Environmental conservation industries also represent a key area for expansion. These industries offer services, techniques and programs that promote efficient resource use, improved resource recovery and enhanced environmental management. Specific examples are environmental planning, geographic information systems and remote sensing. Such Canadian expertise in mining, agriculture, fisheries, forestry, smelting, metal refining, pulp and paper, hydro and nuclear power generation and transmission is acknowledged as among the best in the world. Indeed, Canadian consulting firms and technologies serve an international clientele.

SUCCESS

The sales of the reclaimed by-product from Canadian non-ferrous and natural gas plants totalled nearly $950 million in 1985. This is more than a ninefold increase over 1975 figures. The sulphur recovery has also helped to diversify and strengthen the economic base of communities dependent on natural gas and smelter industries. This sulphur was previously released into the environment with commensurate negative effects.

SUCCESS

Waste recycling is a profitable industry today. The Canadian Association of Recycling Industries processes 9 million tons of ferrous metal, 1 million tons of non-ferrous metal, 1.6 million tons of paper, and 0.25 million tons of glass. The value of this recycled waste material is approximately $1 billion per year. Additional money was saved through extending the lifespan of existing waste disposal sites. This more efficient use of disposal facilities also reduced the need for new sites and the attendant environmental impacts.

Federal economic instruments are just one means through which the concept of environment-economy integration can be implemented. Its cornerstone is a partnership involving all Canadians, individually and collectively, in business, labour and government, and at international, national, regional and local levels. It represents an opportunity to participate in an evolving approach to environmental quality; to move from a reactive, costly clean-up approach to a more productive and efficient anticipate-and-prevent approach. Environment-economy integration is a call for economic and environmental interests to move forward together, with the common goal of ensuring the long-term economic and social prosperity of Canada.

THE CHALLENGE

The Canadian Environmental Advisory Council stated in its submission to the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada, **"...it is our view that a direct linkage exists between the long-term health of both the economy and the environment. In Canada they are essentially one.... Impair the environment and you impair the economy."**

Increasingly, individuals, companies and governments are being called to task for the environmental consequences of their actions or inaction. Perhaps at no previous time has there been such a merging of public demand with a strong government will for safeguarding environmental quality while maintaining economic productivity. In its final report, the Macdonald Commission stated **"It will be essential in the decades ahead to integrate environmental decisions and economic decisions, for there is ... no ultimate conflict between economic development and the preservation and enhancement of a healthy environment and a sustainable resource base."** As a result, priority has been assigned to environment-economy integration. Successful environment-economy integration should ensure the maintenance of a quality environment so that socio-economic activities can be sustained in the long term. The challenge is to make this a reality.

REFERENCES

Canadian Environmental Advisory Council. 1983. A Submission to The Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada. Ottawa.

Commission of Conservation. 1915. The National Domain in Canada and its Proper Conservation. Frank D. Adams, Chairman. Ottawa.

Inquiry on Federal Water Policy. 1985. Currents of Change. Peter H. Pearse, Chairman. Ottawa.

Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada. 1985. Report of the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada. Donald S. Macdonald, Chairman. Ottawa.

Task Force on Environmental Protection Technologies. 1984. Task Force on Environmental Protection Technologies. H.D. Paavila, Chairman. Report to the Minister of State for Science and Technology. Ottawa.

World Commission on Environment and Development. 1987. Our Common Future. Gro Harlem Brundtland, Chairman.

INTÉGRATION DES CONSIDÉRATIONS D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL AUX DÉCISIONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE

Présentation du principe

Document établi pour les comités des cadres régionaux
Environnement Canada

par
Terres
Eaux intérieures/Terres
Conservation et protection
Environnement Canada
Septembre 1987

TABLE DES MATIÈRES

Page

Liens entre l'environnement et l'économie
Introduction.....1

Une idée dont l'heure est venue encore une fois
Origine et définition.....2

Directive d'action
Soutien fédéral et grandes stratégies.....4

Instruments économiques fédéraux pour l'intégration environnement-économie
Outils de mise en oeuvre.....12

Le défi
En conclusion.....19

Ouvrages de référence.....20

LIENS ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE

On ne saurait trop affirmer l'importance de l'environnement pour l'économie du Canada. Plus de 40 p. 100 du produit intérieur brut (PIB), 33 p. 100 de la main-d'oeuvre et 52 p. 100 de nos exportations sont directement reliés à des activités économiques qui dépendent de l'environnement. Les forêts du Canada donnent pour 29 000 000 000 $ de produits du bois, 13 000 000 000 $ en exportations et créent 265 000 emplois directs. Les terres humides sont au centre d'activités économiques dont la valeur dépasse les 4 600 000 000 $ par année, fondée sur des utilisations nuisibles et non nuisibles à la faune. L'industrie agro-alimentaire, dont les liens avec les ressources en terres sont évidents, apporte 8 400 000 000 $ au PIB et présente un excédent commercial de 4 000 000 000 $. Le grand avantage du Canada sur les autres pays est la richesse et la variété de sa base de ressources naturelles. Toutefois, certains indices donnent à penser que le déclin de la qualité de notre environnement, déclin attribuable à une utilisation intensive des ressources et à une gestion médiocre des déchets, est en train de restreindre les activités économiques et de faire peser une grave menace sur la santé et le bien-être. Un sondage récent a permis d'établir, par exemple, que huit Canadiens sur dix estiment que leur santé ou celle de leur famille sont touchées par l'une des grandes formes de pollution de l'environnement. L'Enquête sur la politique fédérale relative aux eaux a souligné que les contraintes qui pèsent sur l'alimentation en eau et la dégradation de la qualité de l'eau menacent certaines économies régionales et certains modes de vie. Signe que la qualité de l'eau potable préoccupe au plus haut point les Canadiens, ceux-ci ont acheté pour 80 000 000 $ d'eau embouteillée en 1986. Dix pour cent seulement des eaux d'égout brutes à l'est de l'Ontario sont traitées.

Les Canadiens se soucient autant de la préservation et de l'accroissement de la qualité de leur environnement que de la stabilité de l'emploi et de la croissance économique. Pour beaucoup d'entre eux, l'alternative a longtemps été l'emploi ou l'environnement, puisqu'ils croyaient que la qualité de l'environnement ne pouvait être préservée qu'au détriment de l'emploi, ou inversement. Ils accueilleraient favorablement une stratégie qui permettrait de préserver les deux termes. La question qui se pose alors est la suivante: comment conserver un environnement de qualité au Canada tout en préservant la possibilité à long terme d'exploiter les ressources? Une stratégie d'intégration environnement-économie offre la possibilité de concilier les emplois et l'accroissement de la qualité de l'environnement.

Ce document présente la notion d'intégration environnement-économie, fait état du soutien national dont bénéficie sa mise en oeuvre et expose les possibilités actuelles de sa réalisation grâce à des instruments économiques fédéraux.

UNE IDÉE DONT L'HEURE EST VENUE ENCORE UNE FOIS

La notion de la préservation de la qualité de l'environnement doublée des avantages de l'utilisation des ressources n'est pas nouvelle.

> **"On pense généralement que la conservation de nos ressources naturelles signifie qu'il faille les mettre en réserve pour les générations futures. Voilà une vision absolument fausse des choses. La meilleure façon de conserver la plupart de nos ressources naturelles est de travailler avec et de les mettre en valeur. Chaque génération a le droit de toucher les intérêts du capital naturel mais le principal doit être transmis intact."**
>
> Commission de la conservation, 1915

Aujourd'hui, trois quarts de siècle après qu'un Canadien lucide eut, le premier, énoncé cette justification du développement soutenu, l'opinion est presque unanime: voilà une idée dont l'heure est venue...une fois encore. Certains décideurs avaient, certes, pris conscience du principe, mais leurs tentatives pour provoquer un changement avaient eu des résultats minimes, jusqu'à récemment. Des efforts soutenus et concertés ont abouti à une vaste reconnaissance du fait que la prospérité économique repose sur la santé de l'environnement. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) a souligné que les activités qui viennent à l'appui du développement soutenu sont celles qui favorisent la productivité économique tout en assurant la préservation d'un environnement sain. Dans son rapport définitif, la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission Macdonald) concluait:

> **"Les questions relatives aux ressources et à l'environnement sont maintenant liées à pratiquement tous les enjeux qui préoccupent actuellement les Canadiens, de l'éducation aux relations fédérales-provinciales et jusqu'au rôle du gouvernement dans l'économie."**

Préserver la qualité de l'environnement tout en favorisant l'utilisation soutenue des ressources naturelles du Canada est devenu une nécessité nationale. Pour y satisfaire, le gouvernement fédéral a adopté l'approche de l'intégration environnement-économie, notion qui signifie l'incorporation, tôt dans le processus, des considérations d'ordre environnemental à la planification et au processus décisionnel à caractère économique. Il en découle qu'il faille également prendre en ligne de compte les facteurs d'ordre socio-économique dans les mesures de protection de l'environnement et de conservation des ressources.

Bien exécutée sous le signe de la coopération avec les autres, l'intégration environnement-économie:

- réduit les risques qui pèsent sur la santé et la sécurité des humains
- permet d'éviter les coûts élevés de nettoyage "après coup"
- permet de tirer le maximum des ressources utilisées
- accroît la qualité de l'environnement
- favorise le gain d'avantages économiques à court terme et à long terme
- crée des emplois dans des industries respectueuses de l'environnement
- optimalise le rendement des dépenses fédérales.

Pour réaliser tous ces avantages, il faut se doter d'un plan d'action efficace.

DIRECTIVE D'ACTION

En décembre 1986, le Cabinet fédéral a adopté la Politique fédérale de la qualité de l'environnement pour accentuer et canaliser les mesures fédérales en matière de qualité de l'environnement. Dans la stratégie qu'il poursuivit pour en arriver tant à une qualité accrue de l'environnement qu'à une activité économique soutenue, le Cabinet a préconisé la prévention plutôt que la réparation, avec tout ce que cette dernière suppose de mesures coûteuses. L'un des éléments importants de la Politique est l'intégration environnement-économie qui comprend la prévention et l'anticipation des problèmes environnementaux et l'identification des possibilités de gains économiques qu'offre l'environnement. L'internalisation des coûts environnementaux (en assumant la responsabilité financière des conséquences de ses actes pour l'environnement, par la planification, la prévention ou le nettoyage) et une stratégie de communication efficace sont des éléments de l'intégration environnement-économie qui doivent être incorporés à tous les types de mesures. En outre, le partenariat entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales ainsi qu'avec l'industrie canadienne et les autres intéressés constitue le fondement du succès de l'intégration environnement-économie.

L'INTÉGRATION ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE comprend toute une gamme de mesures qui forment autant de paliers de progrès, des activités de nettoyage à la planification caractérisée par l'anticipation et jusqu'à l'identification proactive des possibilités de gains économiques qu'offre l'environnement.

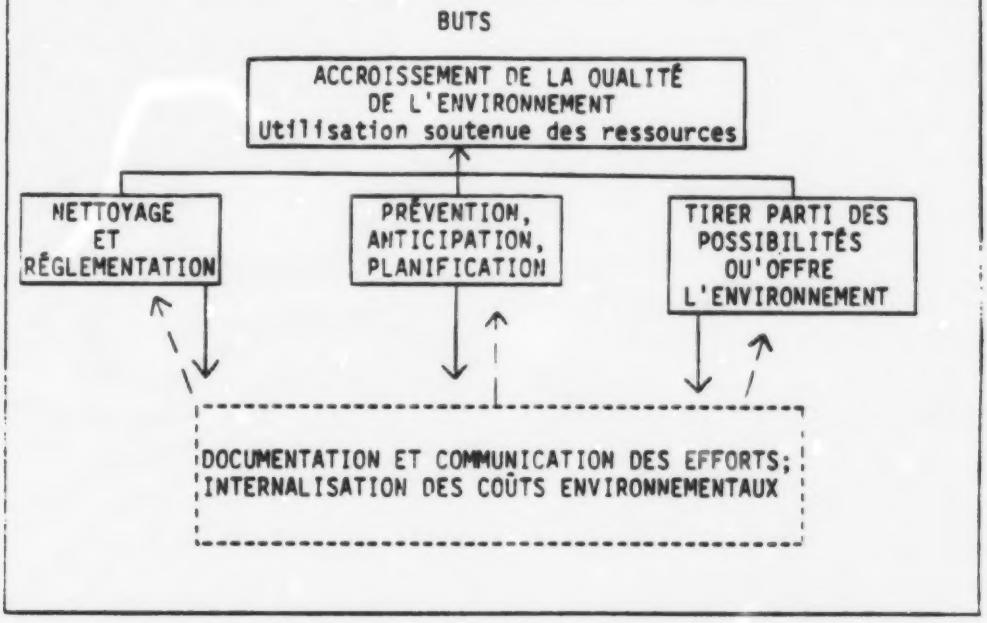

Le reste du rapport présente les différents niveaux d'intervention, des exemples de possibilités de gains économiques et de réussites et fait état des instruments économiques fédéraux particuliers qui contribuent à l'accomplissement de l'intégration environnement-économie.

RÉAGIR ET CORRIGER

A ce jour, l'attitude du Canada en matière de qualité de l'environnement a consisté essentiellement à réagir par des mesures correctives à des crises associées à la pollution et à l'épuisement des ressources. La pollution et les déchets sont perçus comme étant des facteurs externes au coût du développement. Ces facteurs externes sont des conséquences secondaires d'actes commis par le secteur public ou par le secteur privé et dans lesquels les coûts sociaux et environnementaux n'ont pas été entièrement pris en ligne de compte. Les coûts des mesures correctives, qui sont en général supportés par l'ensemble de la société, ont fait de cette attitude une façon fort coûteuse de faire des affaires. Ainsi, il en coûtera 35 000 000 $ en dix ans aux contribuables pour nettoyer les étangs de bitume de Sydney. La société ne peut plus se permettre l'inefficacité économique de la mauvaise gestion environnementale et le fardeau financier qu'impose le fait de s'attaquer aux problèmes après qu'ils se sont produits. En outre, les Canadiens ne sont plus disposés à accepter les risques pour la santé et la sécurité que fait peser la dégradation de l'environnement. La pression du public a entraîné un durcissement des lois de protection de l'environnement, lesquelles pénalisent sévèrement les agents de développement économique qui provoquent la dégradation de l'environnement. Malgré l'importance, pour la protection des ressources communes, de la coercition réglementaire, celle-ci doit être contrebalancée par des mesures préventives qui visent à éviter le problème et les coûts qui en découlent.

PRÉVENIR ET ANTICIPER

A long terme, il faudra privilégier une approche préventive favorisant un rapport coût-efficacité optimal pour préserver la qualité de l'environnement et assurer la durabilité de la production fondée sur les ressources. Stratégie de prévention est synonyme de réduction des risques et des coûts tant de l'industrie que de la société. Parmi les éléments de cette stratégie figurent la modification des procédés et la mise en oeuvre de mesures d'atténuation en vue d'éviter les problèmes environnementaux. Dans le cas des installations déjà établies, il s'agit d'introduire dans les opérations courantes de nouvelles façons de procéder. Lorsqu'elles sont mises en place à l'étape de la planification d'installations nouvelles, les mesures préventives permettent d'améliorer encore plus le rapport coût-efficacité.

RÉUSSITE

Le plus gros producteur de papier d'emballage pour cadeaux d'anniversaire du monde, Cleo-Wrap, du Tennessee, a achevé en 1986 une conversion qui l'a fait passer d'encres d'impression à base de solvant organique à des encres à base d'eau. L'entreprise a virtuellement mis un terme à sa production de déchets dangereux et elle réalise des économies de 35 000 $ par année sur les coûts d'élimination des déchets. Elle a également pu supprimer tous les réservoirs souterrains destinés à l'entreposage des solvants et se faire accorder des primes réduites d'assurance-incendie en raison de la diminution des risques d'incendie associés à l'entreposage et à la manutention de solvants.

PROBLÈME

Les coûts de nettoyage des lieux d'enfouissement des déchets comme Love Canal, où les eaux souterraines ont été polluées, seront énormes. Les Etats-Unis estiment qu'il en coûtera environ 1 000 000 000 $ pour rétablir Love Canal.

La prévention ne constitue qu'un aspect de l'intégration environnement-économie mais, pour nombre d'intervenants économiques, elle représente la première étape dans le processus d'internalisation des coûts environnementaux dans la production globale de biens et de services. La communication la plus vaste possible des avantages résultant de cette approche est indispensable pour encourager les autres à l'adopter.

La planification caractérisée par l'anticipation constitue une approche proactive qui requiert une prise en ligne de compte équilibrée des facteurs environnementaux, sociaux et économiques au premier plan de la prise de décision à caractère économique. La planification de tout développement économique devrait traiter les répercussions environnementales comme les autres facteurs (état du marché, rendement financier, codes du travail, règlements locaux de zonage, exigences technologiques et autres) qui interviennent dans le procesus décisionnel. En cernant tôt au cours du processus décisionnel les considérations d'ordre environnemental, il est possible de prévoir les problèmes environnementaux et socio-économiques susceptibles de se poser et de les éviter. Les stratégies axées sur la prévention poursuivies dans le cadre du processus de planification se révèlent invariablement moins coûteuses, en coûts économiques et sociaux, que les mesures ultérieures de nettoyage et de redressement.

Le processus de planification de type classique a besoin d'être élargi. Il doit incorporer des éléments comme les grandes conséquences environnementales régionales et trans-sectorielles des activités économiques. De cette manière, plusieurs développeurs peuvent bénéficier de l'utilisation des ressources d'une région tout en évitant la dégradation de ces dernières. Ecologiquement et économiquement parlant, ce serait faire preuve d'aveuglement que de laisser une forme d'utilisation compromettre ou interdire d'autres activités présentes ou futures sans prendre en ligne de compte la totalité des conséquences.

RÉUSSITE	PROBLÈME
Le bassin de la rivière Okanagan, en Colombie-Britannique, est sujet à des pénuries d'eau intermittentes. Parmi les solutions proposées pour résoudre ce problème figure un plan de détournement des eaux, avec ce que cela suppose de conséquences économiques et environnementales. On a élaboré des modèles améliorés du réseau hydrologique et de la capacité de stockage, modèles qu'on a appliqués à certains affluents choisis. A partir de ces modèles et avec l'apport de groupes locaux d'utilisateurs, on a découvert des méthodes permettant d'améliorer l'alimentation en eau pour les besoins de la gestion de la pêche sans incidence pour l'irrigation des terres agricoles et la consommation domestique. Du coup, l'option du détournement des eaux est devenue inutile.	En Colombie-Britannique, on a découvert à l'étape de la construction que des accords de mise en valeur à des fins récréatives et de gestion coordonnée des grands pâturages, utilisations incompatibles, avaient été signés à l'égard de la même région. Par ailleurs, dans la même vallée le développement de l'activité d'abattage du bois aurait entrainé le passage de centaines de camions par jour dans le Parc national Kootenay alors même que d'autres plans prévoyant la fermeture de la route aux camions progressaient.

OCCASION DE PROFITER POUR TOUS

L'intégration environnement-économie offre des occasions à saisir pour tous les acteurs du secteur public et du secteur privé. La prévention ou l'anticipation des problèmes environnementaux et la suppression ou la réduction des coûts de nettoyage qui y sont associés peuvent se faire grâce à la modification des pratiques existantes, à une meilleure planification et au développement de la technologie et du savoir-faire. Dans le passé, certaines industries avaient tendance à percevoir les facteurs environnementaux comme étant des contraintes qui pesaient sur le développement. Aujourd'hui, de plus en plus d'industries canadiennes prennent conscience de toutes les possibilités

qu'offrent la mise au point de technologie sans danger pour l'environnement, l'application de mesures économiques utilisant au maximum les ressources et l'exploitation des points forts des ressources naturelles. Les compagnies qui mettent au point des technologies compatibles avec l'environnement peuvent trouver de lucratifs marchés prêts à accueillir leurs innovations. Le potentiel de développement d'une industrie environnementale de calibre international au Canada, l'emploi de la recherche environnementale pour stimuler les possibilités économiques et l'amélioration consécutive de l'environnement constituent des objectifs attrayants pour le secteur privé et pour les gouvernements. Considérant la demande croissante, sur le plan international, de technologie compatible avec l'environnement, le potentiel de croissance de ces industries est énorme. Ou bien le Canada tire partie de sa position au premier rang en vendant ses biens et ses services aux autres, ou il reste à la traîne et devient acheteur des produits des autres pays.

Des études récentes, comme le rapport du Groupe d'étude sur les techniques de protection de l'environnement, concluent que la mise au point et l'emploi de technologies nouvelles pour résoudre les problèmes environnementaux contribueraient de façon importante à la croissance économique. On peut profiter des congrès, des salons et des projets de démonstration pour présenter specifiquement les innovations et le savoir-faire canadiens. Il y a là une authentique occasion pour les gouvernements et le secteur privé de coopérer dans la poursuite d'objectifs convergents.

RÉUSSITE

Un exemple de réussite du partenariat autour de l'intégration environnement-économie nous est donné par l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique. Depuis 1979, 77 usines de papier ont profité d'un programme fédéral-provincial de modernisation qui s'est soldé par des avantages économiques et environnementaux importants. Bien qu'un nombre relativement restreint de postes soient devenus redondants suite à la mise en place de procédés techniques plus efficaces, quelque 65 000 emplois ont été stabilisés à long terme. Le processus a en outre entrainé une réduction de 20 p. 100 de la consommation du bois et et d'environ 30 p. 100 des niveaux de pollution attribuables à de pollution attribuables à l'industrie dans son ensemble entre 1980 et 1984; quant à la consommation d'énergie achetée, elle était, en 1984, de 30 p. 100 inférieure à celle de 1972 malgré une augmentation de la production.

RÉUSSITE

MacDonald-Dettwiler constitue un exemple d'industrie à caractère environnemental ayant profité des possibilités économiques qu'offrent des conditions environnementales particulières et les exigences des institutions. La compagnie s'est récemment vu accorder un contrat de 10 200 000 $ pour la mise au point de systèmes informatisés d'établissement de cartes qui seront utilisés pour la reconnaissance des glaces. Par la suite, MacDonald-Dettwiler décroche un contrat de 37 000 000 $ pour la mise au point d'un pour la mise au point d'un système météorologique automatisé pour l'Armée de l'air des Etats-Unis.

Il y a également des avantages socio-économiques directs et indirects à tirer de la préservation d'une environnement sain et attrayant. Le processus décisionnel à caractère économique de type classique a eu tendance à négliger les contributions non marchandes de l'utilisation soutenue des ressources environnementales dans leur état naturel. Avec de l'eau propre et accessible, de la faune et de beaux paysages à offrir, l'industrie du tourisme et des loisirs fait entrer au Canada des devises étrangères en quantité importante. Les Canadiens y trouvant leur compte, ils dépensent leur argent chez eux, contribuent à l'emploi local et aident à préserver des collectivités viables.

INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES FÉDÉRAUX POUR L'INTÉGRATION ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE

Les ressources naturelles constituent à la fois la base et les limites de la prospérité économique du Canada. Leur gestion avisée doit devenir un élément essentiel des politiques de développement économique et régional. A n'en pas douter, les groupes à vocation environnementale et ceux à vocation économique ont tous intérêts à devenir partenaires dans ce processus.

Sur les dépenses discrétionnaires annuelles du gouvernement fédéral, plus du quart, que des estimations modérées établissent à 9 700 000 000 $, est susceptible d'influer de façon notable sur l'utilisation et la gestion de la base de ressources du Canada. L'ampleur des dépenses et la nécessité d'optimaliser le soutien fédéral au développement économique régional justifient encore davantage les efforts du gouvernement pour intégrer les considérations d'ordre environnemental à sa planification économique et à son processus décisionnel.

La question qui se pose est la suivante: comment le gouvernement fédéral, les organismes provinciaux et territoriaux et l'industrie privée peuvent-ils participer efficacement à cette initiative?

Plusieurs mécanismes sont à la disposition du gouvernement fédéral pour favoriser cette intégration en collaboration avec les autres partenaires:

1. travailler dans le cadre des ententes fédérales-provinciales/territoriales de développement économique.
2. viser d'autres leviers économiques du gouvernement fédéral.
3. encourager les industries environnementales.

La clé de chacun des mécanismes ci-dessus est de faire valoir les avantages du partenariat autour de l'intégration environnement-économie et d'internaliser les coûts environnementaux des activités économiques. C'est ainsi que l'on tendra vers l'objectif ultime d'une économie et d'un environnement sains et soutenus. La documentation de cas d'intégration réussie de l'environnement et de l'économie constitue une première étape dans la promotion de l'application plus étendue de cette notion.

1. Ententes économiques fédérales-provinciales/territoriales

Il existe plusieurs types d'ententes entre les paliers supérieurs de gouvernement qui ont une incidence sur le développement économique et la qualité de l'environnement. Le cabinet est d'avis que les Ententes de développement économique et régional (EDER) et les Ententes de développement économique (EDE) représentent un bon point de départ pour améliorer l'intégration des questions environnementales dans les programmes de développement économique.

Ces ententes entre le gouvernement fédéral et celui des provinces et territoires permettent de mieux intégrer les aspects d'ordre économique et environnemental puisqu'elles incluent presque tous les secteurs économiques dans toutes les régions du Canada. Il s'agit à présent de donner plus de poids aux aspects environnementaux dans le processus de planification économique tout en respectant intégralement l'engagement envers les objectifs de développement économique et régional des EDER et des EDE.

Déjà, plusieurs ententes auxiliaires concrétisent l'interrelation entre l'économie et l'environnement: l'Entente agro-alimentaire du Manitoba (1984-1989) dont 46 p. 100 des fonds vont à des activités de conservation des sols et de l'eau; l'Entente de développement des ressources forestières de l'Ile-du-Prince-Edouard (1984-1988) qui reconnait que la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement sont deux conditions préalables à une saine gestion des

ressources; et l'Entente de développement des ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest (1982-1987) dans laquelle l'inventaire des ressources et les évaluations biologiques représentent des éléments essentiels de la gestion soutenue des ressources. Cependant, les ententes susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement ne reflètent pas toutes un tel souci d'intégration. A l'approche de la reconduction ou de la renégociation de ces ententes économiques, il convient de songer à y inclure des clauses portant sur l'environnement et d'améliorer la portée de celles qui y figurent déjà.

Voici comment on peut intégrer des facteurs environnementaux à la planification de projets particuliers dans le cadre de programmes de développement économique.

Entente	Programme à incidences environnementales	Exemples de rajustements proposés
Entente auxiliaire Canada-Québec sur la promotion du tourisme.	- mise en place d'installations d'hébergement et autres ouvertes toute l'année.	- préciser les caractéristiques d'ordre environnemental, évaluer les propositions et choisir l'option qui assure la prospérité continue du secteur touristique tout en garantissant la capacité à long terme de la ressource.
Entente auxiliaire Canada-Saskatchewan sur l'infrastructure hydraulique des collectivités rurales	- construction et financement d'installations d'approvisionnement en eau et d'élimination des eaux usées dans certaines collectivités	- améliorer les installations essentielles d'approvisionnement en eau et d'élimination des eaux usées par le recours à des technologies modernes de traitement qui protègent la santé et l'environnement.
Entente auxiliaire Canada-Colombie-Britannique sur le développement industriel	- modernisation du secteur primaire et diversification industrielle	- encourager le recours aux technologies propres et déterminer les possibilités d'utilisation soutenue des ressources.

A l'heure actuelle, les propositions de modification aux EDER et aux EDE doivent être négociées entre le gouvernement fédéral et les provinces ou territoires. Ces modifications peuvent porter sur la formulation des EDER et des EDE et des ententes auxiliaires connexes.

Il est en outre recommandé qu'un représentant du ministère de l'Environnement fasse partie des comités de gestion qui s'occupent des questions suivantes: développement industriel, infrastructure, exploitation minière, planification, tourisme et ressources renouvelables comme l'agriculture, les pêches et les forêts. La participation du représentant du ministère de l'Environnement viserait quatre objectifs:

a) donner des exemples et des conseils en matière d'intégration des facteurs environnementaux et économiques aux propositions de développement,
b) participer à l'examen et à l'approbation/rejet des projets proposés,
c) aider à surveiller les progrès accomplis quant au respect des objectifs d'intégration environnement-économie,
d) documenter les cas de réussite régionaux et trouver d'autres occasions de favoriser l'intégration environnement-économie.

2. Viser d'autres leviers économiques du gouvernement fédéral

Les EDER et les EDE ne sont pas les seuls moyens dont dispose le gouvernement fédéral pour promouvoir le développement économique. On trouve dans tous les secteurs des leviers économiques fédéraux qui ont une incidence directe ou indirecte sur l'économie et l'environnement. Des mécanismes comme les stimulants industriels/sectoriels et les politiques fiscales représentent une grande proportion des dépenses fédérales dans ce domaine. Le gouvernement peut exercer une influence par le biais de l'aide financière accordée, des politiques, des règlements, des ententes et aussi de la recherche et du développement.

A titre d'exemples, mentionnons les prêts et les subventions, l'impôt sur le revenu et les politiques de commercialisation, les tarifs, les ententes portant sur le transport et le commerce de même que les subventions à la recherche et au développement scientifique et technologique.

Il serait possible d'encourager par ces mesures économiques les industries qui adoptent des mesures préventives caractérisées par un faible niveau de déchets, de besoins en énergie ou d'effets environnementaux et un niveau élevé de recyclage. Cette approche est importante quand il s'agit d'atteindre les objectifs d'utilisation soutenue des ressources, d'expansion économique et d'amélioration de la qualité de l'environnement.

EXEMPLE

Les suppressions d'impôt et les subventions peuvent influer sur la viabilité et le niveau de l'investissement dans de nombreuses industries et, par conséquent, signifier une utilisation des terres plus ou moins importante ou intense à des fins agricoles, sylvicoles, minières, récréatives, etc. La façon d'appliquer une taxe, sur la matière première ou le produit fini, peut influer sur le choix d'un site par l'industrie et l'utilisation des terres. Indirectement, cela peut influer sur l'importance des conflits d'utilisation des terres et sur la quantité de déchets produits et les problèmes d'élimination connexes.

EXEMPLE

Les tarifs-marchandises peuvent orienter la production vers des zones données. Ainsi, les tarifs-marchandises pour les céréales et la Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme ont contribué au fait que les parcs d'engraissement soient concentrés dans l'Est alors que les céréales de l'Ouest y sont expédiées. Résultat, l'augmentation du nombre de parcs d'engraissement a accru la superficie des terres utilisées, fait augmenter le degré d'utilisation de celles-ci ou a provoqué ces deux résultats. Il faut examiner attentivement le choix des emplacements de ces parcs afin d'éviter d'augmenter le volume des rejets dans les cours d'eau et des problèmes éventuels de pollution.

3. Encourager les industries environnementales

L'un des moyens à peine exploité d'assurer l'intégration environnement-économie est d'encourager les industries environnementales. Ces industries mettent au point ou fournissent du matériel ou des services liés à la conservation des ressources, à la réduction de la production de déchets et au contrôle de la pollution. L'appui du gouvernement fédéral peut jouer un rôle important quand il s'agit de promouvoir des technologies "propres" et des technologies assurant la conservation des ressources.

A l'heure actuelle, l'industrie de la **protection de l'environnement** ne représente qu'une modeste part de l'économie canadienne, mais elle possède un potentiel de croissance tant au pays qu'à l'étranger. Bien des industries qui ont supporté une partie importante des investissements consentis dans le domaine de la lutte contre la pollution ont mis au point de nouveaux procédés et produits. Celles qui se trouvent au premier plan sont devenues plus concurrentielles et ont développé un sens social plus marqué, qu'il s'agisse de rendre les ressources plus efficaces ou de tirer plus d'énergie des sources ou encore de réduire les volumes de déchets produits. Tout cela contribue d'ailleurs à donner une meilleure image de marque à ces industries.

Les industries de **conservation de l'environnement** représentent aussi un secteur d'expansion clé. Ces industries offrent des services, des techniques et des programmes qui favorisent l'utilisation efficace des ressources, le recours à des techniques améliorées de récupération et une meilleure gestion de l'environnement. Mentionnons, par exemple, la planification environnementale, les systèmes d'information géographique et la télédétection. On reconnait mondialement l'expertise canadienne dans les domaines de l'exploitation minière, de l'agriculture, des pêches, des forêts, des fonderies, du raffinage des métaux, des pâtes et papiers, de la génération et de la transmission d'énergie électrique d'origine hydraulique et nucléaire. Des clients de nombreux pays ont d'ailleurs recours aux firmes d'experts-conseils et aux technologies du Canada.

RÉUSSITE

Les ventes de sous-produits récupérés auprès des installations de traitement de métaux non ferreux et de gaz naturel se sont élevées à près de 950 millions de dollars en 1985, soit plus de neuf fois les chiffres de 1975. La récupération du soufre a aussi aidé à diversifier et à renforcer l'économie des collectivités tributaires du gaz naturel et des industries de la fonte. Tout ce soufre était auparavant rejeté dans l'atmosphère avec les conséquences que l'on sait.

RÉUSSITE

Le recyclage des déchets est est aujourd'hui une industrie rentable. L'Association canadienne des industries du recyclage traite actuellement 9 millions de tonnes de métaux ferreux, 1 million de tonnes de métaux non ferreux, 1,6 million de tonnes de papier et 0,25 million de tonnes de verre. La valeur des produits recyclés est d'environ 1 milliard de de dollars par année. D'autres économies ont aussi put être réalisées par la prolongation de la durée utile des installations d'élimination des déchets. L'utilisation plus efficace des installations d'élimination a aussi réduit la nécessité de nouveaux sites avec les conséquences connexes sur l'environnement.

Les instruments économiques fédéraux ne représentent que l'un des moyens grâce auxquels peut se faire l'intégration environnement-économie. La pierre angulaire de ce concept est un partenariat regroupant tous les Canadiens, individuellement et collectivement, qu'ils viennent du monde des affaires ou du travail ou du gouvernement et qu'ils oeuvrent aux niveaux international, national, régional ou local. Il s'agit d'une occasion de participer à une approche en évolution face à la qualité de l'environnement; de passer d'une démarche de réactions/corrections coûteuse à une approche plus efficace et rentable axée sur la prévention et l'anticipation. L'intégration environnement-économie exige la concertation des intérêts économiques et des intérêts environnementaux dont l'objectif commun sera d'assurer à long terme la prospérité économique et sociale du Canada.

LE DEFI

Le Conseil consultatif canadien de l'environnement précisait dans son rapport à la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada **qu'il existe un lien direct entre la santé à long terme de l'économie et celle de l'environnement. Au Canada, ces deux éléments ne font qu'un... porter atteinte à l'environnement signifie porter atteinte à l'économie.**

De plus en plus, les individus, les sociétés et les gouvernements doivent évaluer les conséquences que leur action ou leur inaction peut avoir sur l'environnement. Jamais, peut-être, l'opinion publique n'a exigé aussi clairement des gouvernements une volonté de sauvegarder la qualité de l'environnement tout en maintenant la productivité sur le plan économique. Dans son rapport final, la Commission Macdonald indiquait **qu'il deviendra essentiel dans les décennies à venir d'intégrer les décisions d'ordre environnemental aux décisions d'ordre économique, car il n'existe, en définitive, aucun conflit entre le développement économique et la préservation et la mise en valeur d'un environnement sain et de ressources fondamentales soutenues.** C'est pourquoi on a accordé la priorité à l'intégration environnement-économie. L'intégration atteindra son but si elle assure le maintien de la qualité de l'environnement de façon à permettre le déroulement soutenu des activités socio-économiques. Le défi consiste à traduire tout cela dans les faits.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Conseil consultatif canadien de l'environnement. 1983. Présentation à la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. Ottawa.

Commission of Conservation. 1915. The National Domain in Canada and its Proper Conservation. Frank D. Adams, président. Ottawa.

Enquête sur la politique fédérale relative aux eaux. 1985. Vers un renouveau. Peter H. Pearse, président. Ottawa.

Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. 1985. Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. Donald S. Macdonald, président. Ottawa.

Groupe de travail sur les techniques de protection de l'environnement. 1984. Rapport du groupe de travail sur les techniques de protection de l'environnement. Rapport présenté au ministre d'état chargé des Sciences et de la Technologie. H. D. Paavila, président. Ottawa.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement. 1987. Notre avenir à tous. Gro Harlem Bruntland, présidente.